Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Saisie mensuelle

Par benoit

Bonjour,

Je voulais savoir, en sachant que j'ai un salaire de 1949 euros net et quelques dettes à payer sous forme de saisie sur le salaire, à combien peut s'élever au maximum cette saisie concrètement? Puis qu'après recherche sur internet, je rentre dans la catégorie "482,51 EUR/mois plus le reste du salaire au-delà de 1.813,33 euros" mais je me demandais à combien cela s'élevait la saisie max que mon employeur peut donner...

Merci de votre réponse